



Rapport d'évaluation concernant une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.2

Numéro de demande : 2010-3435
Catégorie : Nouvelle source de matière active de qualité technique par un nouveau titulaire d'homologation
Produit : Produit technique Nufarm Lambda-Cyhalothrin
Numéro d'homologation : 31604
Matière active (m.a.) : Lambda-cyhalothrine
Numéro de document de l'ARLA : 2475549

Contexte

La source of lambda-cyhalothrine utilisée afin de déterminer l'équivalence chimique correspondait au numéro d'homologation 24567.

But de la demande

La présente demande vise à faire homologuer une nouvelle source pour la matière active lambda-cyhalothrine par un titulaire différent.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Nom commun : Lambda-cyhalothrine
Nom chimique : (1*R*,3*R*)-(3-[(*Z*)-2-chloro-3,3,3-trifluoropropènyl]-2,2-diméthyl)cyclopropanecarboxylate de (*S*)-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle et (1*S*,3*S*)-(3-[(*Z*)-2-chloro-3,3,3-trifluoropropènyl]-2,2-diméthyl)cyclopropanecarboxylate de (*R*)-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle
OU
Cyclopropanecarboxylate de 3-(2-chloro-3,3,3-trifluoro-1-propényl)-2,2-diméthyl-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle

Le produit technique Nufarm Lambda-cyhalothrin possède les propriétés suivantes :

Propriétés	Résultats
Couleur et état physique	Solide blanc
Odeur	Aucune odeur distincte
Point ou intervalle de fusion	45,5 à 51,5 °C

Propriétés	Résultats
Point ou intervalle d'ébullition	Se décompose à environ 213 °C
Densité relative à 25 °C	1,25
Solubilité dans l'eau	0,002 mg/L
Coefficient de partage n-octanol:eau (K _{oe})	Log K _{oe} > 6,2

Les exigences en matière de caractéristiques chimiques ont été remplies concernant le produit technique Nufarm Lambda-cyhalothrin.

Évaluations sanitaire et environnementale

Comme la nouvelle source de lambda-cyhalothrine est, sur le plan chimique, équivalente à la source homologuée, les profils de risque sanitaire et environnemental devraient être similaires à celui du produit utilisé afin de déterminer l'équivalence chimique. Aucune autre évaluation n'est nécessaire.

Évaluation de la valeur

Une évaluation de la valeur n'est pas exigée pour les matières actives de qualité technique.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande et a conclu que les renseignements permettaient d'appuyer l'homologation du produit technique Nufarm Lambda-Cyhalothri.

Références

Études et renseignements fournis par le demandeur

N° de l'ARLA	Titre
1939803	2010, NUP 07315 Chem 1 Report - 30Jul10, DACO: 2.1,2.2,2.3,2.3.1 CBI
1939804	2008, NUP 07315 PIC - 30Jul10, DACO: 2.11, 2.11.1, 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9 CBI
1939805	2008, NUP 07315 Method Validation - 30Jul10, DACO: 2.13.1, 2.13.2 CBI
1939807	2008, NUP 07315 5 Batch - 30Jul10, DACO: 2.13.3,2.13.4 CBI
1939809	2008, NUP 07315 Appearance - 30Jul10, DACO: 2.14.1, 2.14.2, 2.14.3 CBI
1939810	2007, NUP 07315 Melting Point - 30Jul10, DACO: 2.14.4 CBI
1939811	2007, NUP 07315 Boiling Point - 30Jul10, DACO: 2.14.5 CBI
1939813	2008, NUP 07315 Density - 30Jul10, DACO: 2.14.6 CBI
1939814	2008, NUP 07315 Water Solubility - 30Jul10, DACO: 2.14.7 CBI

1939815 2008, NUP 07315 Solvent Solubility - 30Jul10, DACO: 2.14.8 CBI
1939816 2008, NUP 07315 Vapour Pressure - 30Jul10, DACO: 2.14.9 CBI
1939817 2007, NUP 07315 Dissociation Constant - 30Jul10, DACO: 2.14.10 CBI
1939818 2007, NUP 07315 Partition Coefficient - 30Jul10, DACO: 2.14.11 CBI
1939819 2008, NUP 07315 Spectra - 30Jul10, DACO: 2.14.12 CBI
1939820 2008, NUP 07315 Stability - 30Jul10, DACO: 2.14.13 CBI
1939821 2009, NUP 07315 Storage Stability - 30Jul10, DACO: 2.14.14 CBI
2047947 2008, Mass Spectrometric Investigation into Impurities Detected in Lambda-cyhalothrin Using GC-MS, DACO: 2.11.4 CBI

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.